



La newsletter **développement durable** de la FFESSM

n°4 Septembre 2014

[LES 10
ENGAGEMENTS DD
DE LA FFESSM](#)

[LE GUIDE DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE](#)

[DEVENEZ UNE
SENTINELLE
BLEUE](#)

[LES ACTIONS DD
DES CLUBS ET
COMITES](#)

[LES RESSOURCES
DEVELOPPEMENT
DURABLE](#)

EDITO

Nous avons voulu, pour la rentrée 2014, mettre les clubs, les SCA et les organismes déconcentrés de la FFESSM au cœur du dispositif Développement Durable : le label Ecosub viendra dès les prochaines semaines et tout au long de l'olympiade distinguer ainsi tous ceux qui s'engagent dans le long terme sur les questions sociales, économiques ou environnementales du monde de la plongée et des sports subaquatiques. Nous voulons en effet que ceux qui font vivre des activités subaquatiques responsables sortent de l'ombre et puissent donner à d'autres des idées.

Sylvie GAUCHET

Vice-Présidente FFESSM

Déléguée au développement durable

LES ACTUALITES FEDERALES

sdgdg

LANCEMENT D'ÉCOSUB®

FFESSM, POUR DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES RESPONSABLES

LE LABEL DEVELOPPEMENT DURABLE DES STRUCTURES DE LA FFESSM

xvv

Vous avez engagé votre structure dans une action en faveur du développement durable et vous souhaitez la faire connaître?



Vous êtes: un comité régional, départemental, ou une ligue de la FFESSM, un club, une structure commerciale agréée (SCA) ou une structure commerciale internationale agréée (SCIA) de la FFESSM, en métropole, en outre-mer ou à l'étranger, proposant ou coordonnant une ou plusieurs activités de la FFESSM, en milieu naturel ou en piscine (plongée scaphandre, randonnée subaquatique, apnée, hockey subaquatique, nage en eau vive, orientation subaquatique, pêche sous-marine, tir sur cible, nage avec palmes, photo, vidéo et biologie subaquatique...)

qfq

Demandez le label Écosub® "Pour des activités subaquatiques responsables" de la FFESSM !

Écosub permet de promouvoir pendant toute la durée de l'olympiade l'engagement des clubs, SCA, SCIA et

OD de la FFESSM en matière de développement durable. Il atteste de l'exemplarité de leur démarche au regard des "10 engagements de la FFESSM pour le développement durable".

Pour soumettre votre projet, rien de plus simple:

- 1/ Téléchargez le formulaire de candidature: [cliquez ici](#)
- 2/ Remplissez-le en respectant le règlement du label: [cliquez ici](#)
- 3/ Joignez à votre demande tout support permettant de rendre compte de votre action: article, plaquette, comptes-rendus, photographies, vidéos, etc.
- 4/ Une fois complété, transmettez-le à notre chargée de missions jtinetti@ffessm.fr copie le secrétariat fédéral secretariat@ffessm.fr

Pour toute information complémentaire, connectez-vous sur <http://www.ffessm.fr/ecosub.asp>



Cette rentrée fédérale voit également le lancement du **Trophée des activités subaquatiques responsables**, afin de récompenser la démarche particulièrement exemplaire et originale de trois clubs en matière de développement durable. Il sera chaque saison décliné autour d'une thématique forte. Pour 2014, le thème retenu est **la féminisation des pratiques subaquatiques**. L'appel à projets est ouvert à toutes les structures affiliées à la FFESSM à jour de leur cotisation (OD, clubs, SCA/SCIA). Les lauréats du Trophée des activités subaquatiques responsables 2014 bénéficieront notamment d'une dotation qui pourra varier d'une année sur l'autre.

Pour avoir accès aux informations complètes (règlement, formulaire de candidature, dotation), connectez-vous sur <http://www.ffessm.fr/trophee.asp>

L'ACTUALITE DE NOS PARTENAIRES



CONSULTATION PUBLIQUE - Programmes de surveillance des plans d'action pour le milieu marin



Le 4^e élément des plans d'action pour le milieu marin est le programme de surveillance, qui a pour objectif de collecter des données afin de piloter la mise en oeuvre de politiques et d'en évaluer les résultats. Pour chaque façade maritime, ils font l'objet d'une [consultation publique du 22 août au 21 novembre 2014](#).

Les 13 programmes thématiques du programme de surveillance sont les suivants : oiseaux, mammifères marins et tortues, poissons et céphalopodes, habitats benthiques et intégrité des fonds marins, espèces non indigènes, espèces commerciales, eutrophisation, changements hydrographiques, contaminants, questions sanitaires, déchets marins, bruit. **Usagers du milieu marin, professionnels, plongeurs participant à des programmes de sciences participatives, n'hésitez pas à donner votre avis.**

Pour avoir accès aux informations détaillées et à la consultation: [cliquez ici](#)



PROJET DE LOI BIODIVERSITE: DECRYPTAGE ET POSITIONNEMENT DE LA FFESSM

Le **projet de loi biodiversité** intervient face au constat que l'objectif fixé par l'ONU de stopper l'érosion de la biodiversité est un échec et que nous continuons à perdre des espèces. Il s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité qui décline au plan national les grands engagements de la France dans le cadre des conventions et accords internationaux.

L'outil principal créé par cette loi est l'**Agence de la biodiversité**. Elle introduit également des mesures sur la lutte contre le trafic d'espèces, la prise en compte des services (économiques et sociaux) rendus par les espaces naturels (avec en perspective la mise en place d'une redevance pour les usagers), la protection des paysages. Les principales mesures qui portent sur le milieu marin concernent les activités de pêche, les activités économiques de la ZEE et les ressources halieutiques.

Pour avoir accès à l'article complet et au **positionnement de la FFESSM**: [cliquez ici](#)

Accès au projet de loi: [cliquez ici](#)



LA FFESSM MEMBRE DE FRANCE STATION NAUTIQUE

Fort aujourd'hui de 36 Stations, France Station Nautique (FSN) s'est imposé comme un modèle en matière d'organisation des activités nautiques. Les stations nautiques sont des organes locaux d'animation et de développement durable des activités nautiques à finalités sportives et touristiques. Elles contribuent au développement économique, social et culturel des localités où elles sont constituées. **Plus d'une cinquantaine de clubs et SCA affiliés à la FFESSM font partie de ce réseau.** La FFESSM, membre de FSN, fait désormais également partie de la Commission d'Attribution du label FSN (label qualité dont un des critères est le respect de l'environnement).

Pour avoir accès au site de France Station Nautique: [cliquez ici](#)

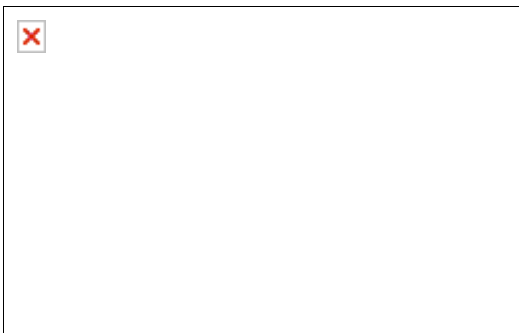
MOUILLAGES ORGANISES DANS LE PARC



NATIONAL DES CALANQUES

Afin de gérer et réguler la fréquentation de certains sites et de limiter ou supprimer l'impact des ancrages répétés sur les fonds marins, la ville de Marseille a décidé de compléter son dispositif de mouillages écologiques dans le Parc National des Calanques, ce qui porte le nombre d'ancrages écologiques à **23 points de mouillage**. Les bouées comportent la mention "Priorité aux activités de plongée", et elles sont destinées aux embarcations de SCA, clubs associatifs ou individuels. Dans les zones dites de non prélèvement du Parc, il a été posé des bouées type sub-surface à moins de 3m de profondeur.

Pour plus d'informations: [cliquez ici](#)



DONIA, UNE APPLICATION POUR SE POSITIONNER PAR RAPPORT A LA NATURE DES FONDS SOUS-MARINS

A la demande de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Andromède Océanologie a développé l'application DONIA, qui permet (gratuitement) à tout plaisancier de se positionner par rapport à la nature des fonds (sable, roche, herbier de posidonie), d'éviter d'ancrer dans les herbiers sous-marins de Posidonie en Méditerranée, et de recevoir des informations de la part des gestionnaires de sites protégés (parcs, réserves).

Pour avoir plus d'informations: [cliquez ici](#)



LE GUIDE DES LOISIRS NAUTIQUES EN MER

La Direction générale des infrastructures des transports et de la mer a édité dernièrement un Guide des loisirs nautiques en mer.

Outre la natation, le surf, la planche à voile, le voilier dériveurs et autres activités, la plongée (avec bouteille et en apnée) est évidemment présentée (p.12).

Ce guide rappelle les règles de base à connaître pour pratiquer son activité en toute sécurité et dans le respect des autres usagers. Il aborde également en dernière partie des conseils pratiques pour assurer la protection de l'environnement marin (prévention des pollutions, respect de la faune et de la flore et pêche durable).

Pour avoir accès au guide: [cliquez ici](#)

LES ACTIONS DES CLUBS ET DES OD

CIGALIA A CARRY LE ROUET: UN PARI REUSSI!

Le Comité Régional Provence-Alpes a réuni le 28 juin 2014 quelques 80 bénévoles afin d'organiser cette journée dédiée au plus jeunes non licenciés de la région, afin de leur faire découvrir l'ensemble des activités de la FFESSM.

En une matinée, c'est 44 baptêmes et 42 parcours en



PMT qui ont été réalisés!

Pour lire la suite de l'article: [cliquez ici](#)



LE CODEP 74 S'ENGAGE PLUS QUE JAMAIS!

Le Codep 74 a depuis longtemps inscrit dans ses actions l'importance du développement durable. Il nous propose une sélection de quelques exemples marquants qui montrent le dynamisme et l'engagement à l'échelon local, national, et même au-delà: mise en place de bouées écologiques, engagement financier auprès d'organisations porteuses de projets scientifiques et de restauration du milieu (Longitude 181, Coral Guardian), découverte des pratiques subaquatiques et sensibilisation au milieu naturel, féminisation, etc.

Pour lire la suite de l'article: [cliquez ici](#)



LES SCIENCES PARTICIPATIVES DANS LE BASSIN D'ARCACHON

Nous vous l'avions mentionné dans notre précédent numéro: le Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon a été officiellement créé le 8 juin dernier.

Coup de projecteur sur un partenariat renouvelé à cette occasion entre le Codep 33 et OcéanObs: une mission de sciences participatives autour du recensement des Hippocampes et des Zostères du Bassin d'Arcachon.

Pour lire la suite de l'article: [cliquez ici](#)



PREMIERES RENCONTRES JEUNES A LA GRAVIERE DU FORT

Les 14 et 15 juin 2014, la base fédérale de la Gravière du Fort a accueilli les 1ères Rencontres Interrégionales Jeunes de l'Est. Pour cette 1ères édition, ce ne sont pas moins de 130 enfants et jeunes de 8 à 16 ans qui ont répondu à l'appel.

Pour cette occasion, un projet éducatif qui s'articule autour de la découverte de toutes les activités subaquatiques de la FFESSM a été élaboré.

Pour lire la suite de l'article: [cliquez ici](#)

LE CPSA EFFECTUE UNE PECHE FRUCTUEUSE

Samedi 14 juin 2014, le club de plongée de Saint-Jean d'Angély, le CPSA, a opéré un nettoyage des fonds de la



rivière Boutonne et d'une partie du plan d'eau, des écluses de Bernouët au pont de l'avenue du Port. Une vingtaine de plongeurs ont sillonné le fond de la rivière et du plan d'eau, appuyés par la logistique du Kayak Club Angérien, où encadrants et jeunes suivaient les palanquées de plongeurs pour récupérer à la surface les petits et moyens objets.

Pour lire la suite de l'article: [cliquez ici](#)



PLONGEZ NORMAND PLONGEZ DURABLEMENT! CONCOURS

La Ligue des Pays Normands organise un concours à destination de ses clubs, sur la base des [10 engagements de la FFESSM pour le Développement Durable](#) que la Fédération a réalisé en 2014.

L'idée est de sensibiliser tous les acteurs au développement durable et à la préservation du milieu. Les clubs normands sont donc invités à faire connaître leurs actions sociales, économiques et environnementales avant le 31 octobre 2014.

Pour avoir accès aux modalités du concours: [cliquez ici](#)

Pour s'abonner à la newsletter, envoyer un mail à: jineti@fessm.fr

FFESSM

24, Quai de Rive Neuve
13 284 Marseille Cedex 07
Tél : +33 (0)4.91.33.99.31
Fax : +33 (0)4.91.54.77.43
N° indigo : 0 820 000 457
www.fessm.fr

